

## Des emplois moins qualifiés

**A** âge égal, les immigrés sont moins souvent actifs que les non-immigrés, sauf en début et fin de période active. Parmi ceux exerçant un emploi, les hommes sont surreprésentés dans la construction et les femmes parmi les personnels domestiques. Ils sont également davantage en proie au chômage et au temps partiel même si une part importante exerce une activité d'indépendant.

Auteur : Insee

Les profils des immigrés en emploi diffèrent de ceux des non-immigrés. Les ouvriers et les personnels de services aux particuliers sont surreprésentés, contrairement aux professions intermédiaires. Les immigrés sont aussi plus souvent commerçants ou artisans que la moyenne. Moins fréquemment cadres administratifs d'entreprise, ils sont en revanche bien plus souvent professeurs ou exerçant une profession scientifique. Un quart d'entre eux exerce à temps partiel.

Les immigrés sont également plus susceptibles de connaître des périodes de chômage. C'est le cas de plus d'un immigré sur quatre contre moins d'un sur dix pour les non-immigrés. De nombreux facteurs peuvent expliquer cette difficulté à accéder à un emploi : niveau de diplôme, sexe ou origine géographique.

### Un taux d'activité globalement plus faible mais très variable selon l'origine

À l'exception des moins de 20 ans et des plus de 60 ans, les immigrés sont moins souvent présents sur le marché du travail : leur taux d'activité est de dix points inférieur à celui des non-immigrés.

Parmi les moins de 20 ans, la poursuite d'études longues est moins répandue chez les immigrés qui entrent ainsi plus rapidement sur le marché du travail. Si le parcours scolaire des immigrés arrivés très jeunes ressemble à celui des non-immigrés, il se révèle souvent plus difficile pour les enfants

arrivés plus tardivement en France. À partir de 20 ans, la proportion d'étudiants devient toutefois plus importante pour les immigrés que pour les non-immigrés, en raison de la présence d'étudiants venus directement poursuivre des études supérieures en France.

Par ailleurs, après 60 ans, les immigrés sont plus nombreux à exercer une activité, probablement en raison d'une entrée plus tardive en emploi qui génère de moindres droits à la retraite.

Entre 30 et 49 ans, 16 % des immigrés se déclarent inactifs (hommes ou femmes au foyer ou autres inactifs) alors que ce n'est le cas que de 6 % des non-immigrés. Entre 50 et 59 ans, l'inactivité concerne 22 % des immigrés contre 12 % des non-immigrés.

Ce fort taux d'inactivité est particulièrement perceptible chez les femmes. Entre 30 et 59 ans, une femme immigrée sur quatre

est inactive contre une femme non-immigrée sur dix.

Le taux d'activité des immigrés varie également fortement selon le pays d'origine (figure 1). Les hommes et les femmes venus du Portugal (88 %) et des principaux pays d'Afrique subsaharienne (87 %) apparaissent comme les plus présents sur le marché du travail avec des taux similaires à ceux des non-immigrés (88 %). À l'opposé, les taux d'activité des immigrés originaires du Royaume-Uni (60 %) sont bien plus faibles en raison d'une surreprésentation des personnes âgées de 50 ans ou plus, généralement moins actives. Les taux d'activité des personnes originaires des pays du Maghreb (80 %) et de Turquie (72 %) se situent à un niveau plus faible que pour les non-immigrés. Ils sont le reflet de fortes disparités entre hommes et femmes (73 %

#### 1 Des taux d'activité très différents selon le pays d'origine

Taux d'activité entre 30 et 59 ans (en %)

	Hommes	Femmes	Ensemble
Union européenne à 27	84	71	77
dont : Royaume-Uni	69	51	60
Portugal	92	82	88
Autres pays d'Europe	79	73	75
Afrique	90	73	82
dont : Maroc, Algérie, Tunisie	90	65	80
Asie	89	61	75
dont : Turquie	92	43	72
Amérique	86	76	80
<b>Immigrés</b>	<b>87</b>	<b>70</b>	<b>78</b>
<b>Non-immigrés</b>	<b>90</b>	<b>85</b>	<b>88</b>

Source : Insee, recensement 2011

#### 2 Surreprésentation des ouvriers et autant de cadres

Catégories socioprofessionnelles des immigrés et non-immigrés en emploi (en %)

	immigrés			Non-immigrés		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Agriculteurs exploitants	1	1	1	4	2	3
Artisans, commerçants, chefs entreprise	13	6	9	8	4	6
Cadres, professions intellectuelles supérieures	16	11	14	15	10	13
Professions Intermédiaires	14	20	17	22	26	24
Employés	9	43	25	12	47	29
Ouvriers	47	19	34	39	11	25
<b>Ensemble</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Source : Insee, recensement 2011

pour les femmes originaires du Maghreb et 43 % pour celles d'origine turque).

## Les immigrés non européens occupent des emplois moins qualifiés

Les catégories socioprofessionnelles des actifs immigrés se distinguent de celles des non-immigrés (figure 2). Si les immigrés sont plus souvent cadres, ils exercent en revanche bien moins souvent une profession intermédiaire. Chez les hommes, 47 % des immigrés en emploi sont ouvriers contre 39 % des non-immigrés. Par ailleurs, 43 % des immigrées actives sont employées contre 47 % pour les non-immigrés. Enfin, les immigrés sont plus nombreux que les non-immigrés à créer leur entreprise.

La qualification des emplois exercés par les immigrés varie également fortement selon le pays d'origine.

Ainsi, les immigrés originaires d'Europe, à l'exception du Portugal, sont davantage cadres ou exercent plus fréquemment une profession intermédiaire.

De même, les hommes originaires du Maghreb, de Turquie ou du Portugal sont très fortement représentés chez les ouvriers. Les femmes immigrées originaires du Portugal exercent quant à elles souvent des métiers de services aux particuliers (34 % contre 19 % pour l'ensemble des immigrées).

En outre, les immigrés venus d'Afrique subsaharienne sont plus souvent employés (41 %) que l'ensemble des immigrés en emploi (31 %).

Les barrières à l'entrée pour certains types d'emplois, par exemple ceux de la fonction publique, expliquent pour partie ces

différences. Ces spécificités reflètent également la structure particulière des diplômes, la proportion d'immigrés très diplômés ou au contraire très peu diplômés étant plus forte que pour les non-immigrés. Le phénomène de déclassement n'est cependant pas négligeable puisque 20 % des immigrés très diplômés occupent des postes d'ouvriers ou d'employés. En particulier, le plus faible niveau d'étude des immigrés nés hors UE n'explique pas à lui seul les disparités entre origines. En effet, à niveau d'étude comparable, les immigrés nés hors UE sont moins souvent cadres ou professions intermédiaires : parmi les personnes ayant au moins un niveau licence, 48 % des immigrés nés hors UE sont cadres contre 58 % des non-immigrés.

## Surreprésentation des hommes immigrés dans la construction

Chez les hommes, les immigrés sont nettement surreprésentés dans la construction (figure 3). Ce secteur emploie 35 % des hommes immigrés nés dans l'UE et 16 % de ceux nés hors UE contre seulement 11 % des travailleurs non-immigrés. En particulier, près de la moitié des hommes immigrés originaires de Turquie ou du Portugal travaillent dans ce secteur.

À l'opposé, seuls 14 % des hommes immigrés nés hors de l'UE exercent dans l'agriculture et l'industrie contre 25 % des non-immigrés. De même, le secteur tertiaire emploie les deux tiers de l'ensemble des hommes en emploi mais seulement la moitié des immigrés de l'UE.

Les femmes immigrées occupent le plus souvent un emploi dans l'hébergement médico-social (14 % comme pour les

non-immigrés), l'enseignement (12 % contre 10 %) et l'hébergement-restauration, secteur où elles sont fortement surreprésentées (10 % contre 4 %).

Hommes et femmes confondus, les immigrés nés hors UE occupent trois fois plus souvent que les non-immigrés un emploi dans l'hébergement-restauration ou dans les services administratifs et de soutien (sociétés de nettoyage, etc.). En particulier, 15 % des immigrés nés en Turquie et 18 % de ceux nés dans les autres pays asiatiques travaillent dans l'hébergement-restauration. Les services administratifs et de soutien emploient 14 % des immigrés venus du Maghreb et même 17 % de ceux des autres pays africains.

Les immigrés asiatiques non turcs se distinguent également par une présence plus élevée dans le secteur du commerce (17 % contre 13 % dans l'ensemble de la population).

Plus en détail, les métiers exercés montrent la diversité de l'immigration. Les femmes immigrées sont ainsi surreprésentées dans la fonction de nettoyage (4,5 % des femmes immigrées), les employées de maison (2,6 %), les serveuses (2,7 %), mais aussi les interprètes (1,2 %), les formatrices (2,9 %) et les enseignantes de l'enseignement supérieur (1,3 %). Une surreprésentation des femmes immigrées est également visible pour le métier d'ouvrière de la transformation des viandes. Pour les hommes, les surreprésentations les plus fortes sont liées aux métiers du bâtiment.

## De plus en plus d'immigrés occupent des activités non salariées

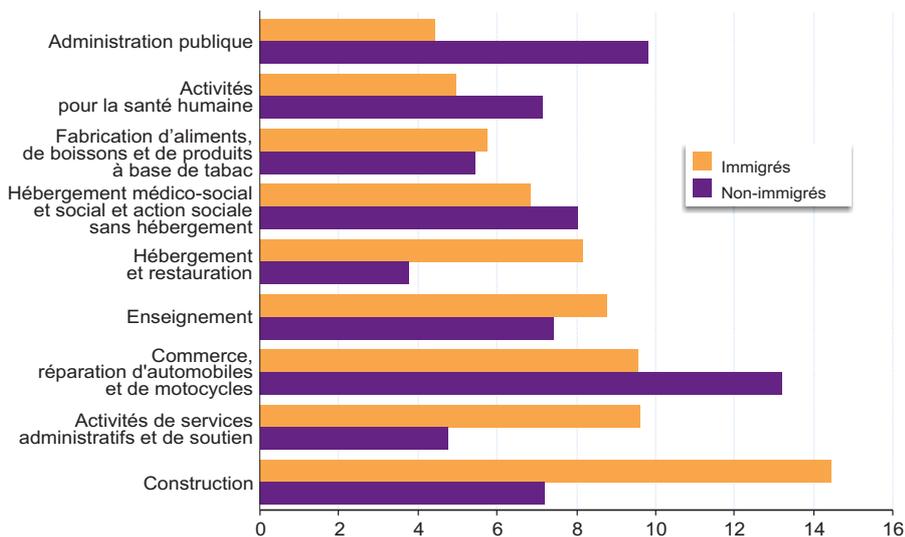
Les immigrés se consacrent plus souvent qu'auparavant à des activités non-salariées, en tant qu'indépendants. Ce constat est particulièrement net chez les personnes originaires de Chine (19 %) ou des pays du nord et de l'est de l'UE (Royaume-Uni notamment) et d'Italie.

Ceci étant, la grande majorité (88 %) des immigrés en emploi sont salariés, quelle que soit leur origine. La majorité des emplois du secteur public étant inaccessible pour les étrangers, 88 % des immigrés salariés travaillent dans le secteur privé contre 77 % des non-immigrés. Le secteur public emploie 21 % des personnes non-immigrées mais aussi 19 % des immigrés devenus Français, notamment d'origine espagnole et tunisienne. Les salariés immigrés du Portugal et de Turquie, qui ont souvent conservé leur nationalité d'origine, exercent essentiellement dans le secteur privé.

Au sein des salariés du privé, 17 % des personnes immigrées nées hors UE occupent des emplois temporaires contre 11 %

### 3 Plus de 14 % des immigrés travaillent dans la construction

Les activités les plus exercées par les immigrés (en %)



Source : Insee, recensement 2011

pour le reste de la population. Les personnes immigrées sont deux fois plus souvent en contrat à durée déterminée et quatre fois plus fréquemment en intérim que les non-immigrées.

La part d'emploi temporaire chez les salariés du privé atteint 17 % chez les immigrés maghrébins, 18 % pour les autres Africains et jusqu'à 23 % chez ceux d'origine turque.

Les jeunes, toutes origines confondues, sont les plus touchés par ces formes particulières d'emploi mais plus encore les jeunes immigrés nés hors de l'UE (28 % contre 24 % des jeunes non-immigrés). L'emploi temporaire diminue avec l'âge pour l'ensemble de la population. Après 30 ans, la part des formes particulières d'emploi est relativement semblable quelle que soit l'origine, à l'exception notable des immigrés nés hors UE qui occupent deux fois plus souvent ce type d'emploi.

## Hommes ou femmes, les immigrés travaillent plus fréquemment à temps partiel

En 2011, un quart des immigrés vivant en Bretagne travaille à temps partiel contre moins d'un cinquième de l'ensemble de la population.

Chez les immigrés, ce phénomène est assez répandu chez les hommes, contrairement aux non-immigrés pour lesquels il reste principalement féminin. Ainsi, seuls 7 % des hommes exercent une activité à temps partiel contre 14 % pour les hommes immigrés.

Les écarts en matière de temps partiel sont également marqués chez les femmes : 41,1 % chez les immigrées contre 30,6 % pour les non-immigrées.

Travailler à temps partiel est même le mode principal pour les immigrées nées en Algérie (42 %) ou encore au Portugal (39 %). C'est moins vrai pour les femmes originaires des autres pays européens.

La configuration familiale n'a que peu d'influence sur le taux de temps partiel des femmes immigrées, ces dernières étant davantage inactives qu'à temps partiel lorsqu'elles ont des enfants. Cependant, la moindre qualification des postes occupés par les femmes immigrées les expose davantage au risque de temps partiel. Les écarts de taux de temps partiel avec les non-immigrées sont ainsi plus faibles au sein des employés, disparaissent chez les professions intermédiaires et s'inversent chez les cadres.

## Les immigrés d'origine africaine, les jeunes et les femmes sont plus touchés par le chômage

Pour l'ensemble des actifs, immigrés ou non, plus la catégorie socioprofessionnelle est élevée, moins le risque d'être au chômage est fort. Cependant, la moindre qualification des emplois occupés par les immigrés nés hors UE ne suffit pas à expliquer les écarts de niveau de chômage. Parmi les actifs âgés de 15 à 64 ans, à catégorie socioprofessionnelle comparable, les immigrés nés hors UE sont en effet toujours plus touchés. Au sein de la population immigrée, le chômage concerne 29,4 % des personnes nées en Afrique contre 16,4 % des ressortissants européens.

Toujours au sein de la population immigrée âgée de 25 à 64 ans, le chômage touche moins ceux qui ont acquis la nationalité française (13 % contre 17 %). Ces derniers résident en moyenne depuis plus longtemps en France. Une meilleure connaissance de la langue française peut être un des éléments explicatifs. En outre, ces immigrés devenus Français peuvent prétendre à un certain nombre d'emplois publics soumis à condition de nationalité.

Par ailleurs, les jeunes, globalement plus touchés par le chômage que leurs aînés (figure 4), connaissent encore plus de difficultés à accéder à l'emploi quand ils sont immigrés et nés hors UE. Parmi les actifs, 35 % des immigrés de 15 à 24 ans nés hors UE sont sans emploi, contre 22 % des non-immigrés.

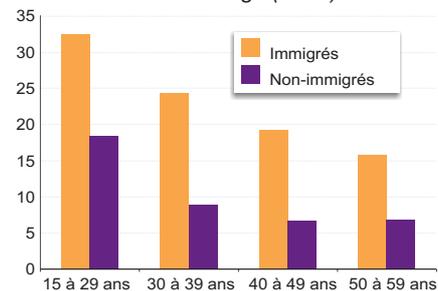
Quel que soit le pays de naissance, les femmes immigrées accèdent moins facilement à un emploi que leurs homologues masculins. À titre d'exemple, en 2011 pour la population immigrée née en dehors de l'UE, le taux de chômage des femmes atteint 33,2 % contre 22,9 % pour les hommes.

L'écart entre les taux de chômage des immigrés hommes et femmes varie selon l'origine géographique. Pour les femmes originaires de Turquie, il est 2,4 fois plus important que leurs homologues masculins. Inversement, le taux de chômage est sensiblement plus faible pour les femmes que pour les hommes parmi les immigrés originaires d'Afrique subsaharienne.

Enfin, les écarts face au chômage selon les pays d'origine ne reposent pas seulement sur les différences de nationalité, de sexe ou de niveau de diplôme. Par exemple, alors que les actifs originaires de Turquie sont plus souvent naturalisés Français et plus diplômés que les immigrés originaires du Portugal, ils sont deux fois plus exposés au chômage. ■

## 4 Les immigrés plus touchés par le chômage quel que soit l'âge

Proportion de personnes se déclarant au chômage (en %)



Source : Insee, recensement 2011

## Droit à exercer un emploi

L'étranger, qu'il soit primo-arrivant ou déjà installé en France, souhaitant occuper un emploi salarié en France, doit détenir une autorisation de travail. À défaut, il ne peut pas être embauché.

Il existe plusieurs catégories d'autorisations de travail : les visas de long séjour valant titre de séjour, certains titres et documents provisoires de séjour et l'autorisation provisoire de travail.

Certains contrats de travail ne permettent pas la délivrance de cette autorisation. Des sanctions sont prévues en cas d'emploi illégal d'un travailleur.

DRJSCS

Source : Dossier mis à jour le 5 septembre 2014 par la direction de l'information légale et administrative (premier ministre)

## La formation professionnelle continue des immigrés

Les immigrés accèdent deux fois moins à la formation professionnelle continue que les non-immigrés. En revanche, les bénéficiaires qui sont dans ce cas suivent des actions plutôt plus longues et plus qualifiantes que la moyenne des stagiaires. Les personnes nées de parents immigrés, quant à elles, accèdent dans des proportions proches de celles des non-immigrés aux dispositifs de formation. Seules celles dont les deux parents sont originaires du Maghreb apparaissent défavorisées.

DRJSCS

Source : CEREQ (Centre d'Etudes et de Recherches sur les Qualifications <http://www.cereq.fr/>) dans son numéro « formation emploi » d'avril-juin 2006 « immigration et marché du travail » <http://formationemploi.revues.org/2423#tocto1n1> (texte intégral en accès libre)

1- Le Céreq est un établissement public qui dépend du Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et du Ministère du Travail, de l'Emploi et du Dialogue social.

NB : Les données présentées ci-dessous proviennent de Pôle emploi. Il est important de préciser que Pôle Emploi ne dispose pas des informations relatives à la situation vis-à-vis de l'emploi des populations immigrées. La distinction se fait au regard de la nationalité : française ou étrangère.

En Bretagne, les femmes représentent 52,4 % des demandeurs d'emploi français mais seulement 45,7 % des demandeurs d'emploi étrangers (figure 1).

Près de la moitié des étrangers demandeurs d'emploi sont des africains (figure 2) et un tiers sont européens. Les Marocains, Turcs et Portugais représentent à eux seuls un quart des demandeurs d'emploi (figure 3). Parmi les cinq nationalités les plus représentées, seuls les Britanniques ont une répartition équilibrée des demandeurs d'emploi par sexe.

Plus des trois quarts des étrangers demandeurs d'emploi sont âgés de 25 à 49 ans contre 60 % des Français (figure 4).

Moins de 30 % des demandeurs d'emploi étrangers sont inscrits à Pôle emploi depuis plus d'un an contre plus de 40 % parmi les Français (figure 5).

Les demandeurs d'emploi étrangers sont en proportion moins souvent indemnisés que les demandeurs d'emploi français en raison probablement de périodes de travail souvent trop courtes pour prétendre à une indemnisation (figure 6).

Le bassin d'emploi de Rennes concentre 19 % des demandeurs d'emplois de nationalité française mais 36,5 % des demandeurs d'emplois étrangers. Plus généralement, les trois quarts des demandeurs d'emploi étrangers sont concentrés dans les bassins d'emploi des six grandes villes (Brest, Lorient, Quimper, Rennes, Saint-Brieuc et Vannes) alors que ces bassins ne regroupent que la moitié des demandeurs d'emploi de nationalité française.

Dans leur recherche d'emploi, les étrangers se positionnent plus souvent sur le nettoyage des locaux, la maçonnerie, la conduite d'équipement de production alimentaire, les services domestiques, le maraîchage, ..., métiers qui ont en commun un faible niveau de qualification et/ou présentent une pénibilité importante (figure 7).

DRJSCS

### 1 Les demandeurs d'emploi étrangers sont plus fréquemment des hommes

Répartition par sexe des demandeurs d'emploi en fin de mois des catégories A, B et C

	Femmes	Hommes	Total	% de femmes
Français	117 102	106 352	223 454	52,4
Etrangers	5 981	7 104	13 085	45,7
<b>Total</b>	<b>123 083</b>	<b>113 456</b>	<b>236 539</b>	<b>52,0</b>
%	52,0	48,0	100,0	

Source : Pôle emploi, situation des la demande d'emploi en fin de mois (DEFM), Août 2014

### 2 Près de la moitié des étrangers demandeurs d'emploi sont des africains

Détail de la demande d'emploi des étrangers par continent (en %)

Continent	Ensemble	Répartition par sexe	
		Femmes	Hommes
Afrique	48,4	41,7	58,3
Europe	33,8	50,4	49,6
Asie	13,4	42,3	57,7
Amérique	4,1	64,6	35,4
Océanie	0,3	52,6	47,4
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>45,7</b>	<b>54,3</b>

Source : Pôle emploi, situation des la demande d'emploi en fin de mois (DEFM), Août 2014

### 3 Un quart des demandeurs d'emploi sont marocains, turcs ou portugais

Détail de la demande d'emploi des étrangers suivant les nationalités les plus représentées (en %)

Nationalité	Ensemble	Répartition par sexe		
		Femmes	Hommes	Ensemble
Marocains	10,5	36,8	63,2	100,0
Turcs	7,1	23,7	76,3	100,0
Portugais	7,0	40,9	59,1	100,0
Algériens	6,8	31,5	68,5	100,0
Britanniques	4,6	49,5	50,5	100,0

Source : Pôle emploi, situation des la demande d'emploi en fin de mois (DEFM), Août 2014

### 4 Les étrangers demandeurs d'emploi plus fréquemment âgés de 25 à 49 ans

Détail de la demande d'emploi par sexe et tranche d'âge (en %)

	Étrangers			Français		
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total
moins de 25 ans	7,7	6,8	7,2	16,0	16,1	16,1
de 25 à 49 ans	78,3	78,7	78,5	60,7	62,7	61,6
50 ans ou plus	14,0	14,5	14,3	23,3	21,2	22,3
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : Pôle emploi, situation des la demande d'emploi en fin de mois (DEFM), Août 2014

### 5 Les étrangers sont moins souvent demandeurs d'emploi de longue durée

Durée d'inscription à Pôle emploi (en %)

	Étrangers			Français		
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total
moins de 12 mois	71,7	68,7	70,1	57,5	57,0	57,3
de 12 à 18 mois	11,8	12,2	12,0	13,5	13,1	13,3
18 mois ou plus	16,5	19,1	17,9	29,0	29,9	29,4
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : Pôle emploi, situation des la demande d'emploi en fin de mois (DEFM), Août 2014

## Les étrangers demandeurs d'emploi en Bretagne (suite)

### 6 Moins de demandeurs d'emploi indemnisés parmi les étrangers

Indemnisation par sexe (en %)

	Étrangers			Français		
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total
Demandeur indemnisé	34,4	47,7	41,6	56,7	54,2	55,5
Demandeur non indemnisé	65,6	52,3	58,4	43,3	45,8	44,5
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : Pôle emploi, situation des la demande d'emploi en fin de mois (DEFM), Août 2014

### 7 Des métiers peu qualifiés et à forte pénibilité

Les 10 métiers les plus recherchés par les demandeurs d'emploi étrangers

Métier recherché	Étrangers		Français	
	Nombre	%	Nombre	%
Nettoyage de locaux	883	6,7	6 126	2,7
Maçonnerie	845	6,5	2 261	1,0
Conduite d'équipement de production alimentaire	625	4,8	4 267	1,9
Services domestiques	601	4,6	6 001	2,7
Opérations manuelles d'assemblage, tri ou emballage	351	2,7	3 585	1,6
Horticulture et maraîchage	325	2,5	2 077	0,9
Assistance auprès d'enfants	321	2,5	12 706	5,7
Préparation du gros oeuvre et des travaux publics	307	2,3	1 243	0,6
Vente en habillement et accessoires de la personne	262	2,0	5 122	2,3
Peinture en bâtiment	257	2,0	2 484	1,1

Source : Pôle emploi, situation des la demande d'emploi en fin de mois (DEFM), Août 2014